

**RESTRICTIONS DE CIRCULATION
SUR LES ROUTES DEPARTEMENTALES DE LA HAUTE-LOIRE**

Fiche Info N° FI-BL-2026-04-13-a

Arrêté permanent :

- n° DIST-SGR-2023-14 relatif aux intempéries ou incidents routiers ;
- n° DIST-SGR-2023-13 relatif aux chantiers d'entretien ou d'aménagement des routes départementales et de leurs dépendances ;
- n° DIST-SGR-2023-07 relatif aux barrières de dégel.

Route(s) concernée(s) : RD 4Début de la section concernée : PR 12 + 218

Lieu-dit Les Cotes, commune de SAINT-PAL-DE-SENOUIRE (43160)

Fin de la section concernée : 12 + 730

Lieu-dit Les Cotes, commune de SAINT-PAL-DE-SENOUIRE (43160)

Nature de l'évènement : Travaux de réparation de 3 murs de soutènement de la Route DépartementaleNature de la restriction :

- Alternat Coupure 1A/1B Coupure 2A/2B

Franchissable par les secours : Oui Non **Activation** date et heure d'activation :

Le lundi 27 avril 2026 à 8h00.

 Désactivation date et heure de désactivation (levée de la restriction) :

Le lundi 01 juin 2026 18h00

Dérogations complémentaires éventuelles :Itinéraire de déviation éventuel :

Par RD22 et RD4 via Collat, Paulhaguet, Esfacy et Sainte-Marguerite dans les 2 sens.

Observations éventuelles :

Coordonnées éventuelles du responsable de la signalisation mise en place :

Service ou entreprise : COR PAULHAGUET

Prénom NOM (facultatif) :

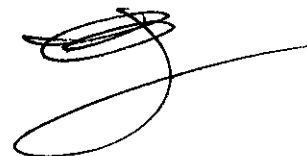
N° tél - heures ouvrées :

- hors heures ouvrées (pour alternats gérés par feux tricolores) :

À Langeac, le 13 avril 2026

Le chef de pôle de territoire de
Brioude-Langeac

Jérôme COURTHALIAIC



Destinataires (cocher les cases) :

- Préfecture : pref-coordination-routiere@haute-loire.gouv.fr
 - Gendarmerie nationale : corg.ggd43@gendarmerie.interieur.gouv.fr
 - Direction Départementale de la Sécurité Publique : ddsp43@interieur.gouv.fr
 - Région : astreinteregion@auvergnerhonealpes.fr , transports43@auvergnerhonealpes.fr
 - Communauté d'Agglomération du Puy en Velay : scolaire.agglo@lepuyenvelay.fr
 - Département : sgr@hauteloire.fr , Pôles, Cadre de permanence
 - Département en cas de coupure de la circulation pour une durée estimée supérieure à 4 heures : tesh.mda@hauteloire.fr (transport d'enfants en situation de handicap), xavier.brun@hauteloire.fr (Service Communication), florent.borie@hauteloire.fr (Service Communication),
 - Mairies concernées
 - Autres destinataires : COR de PAULHAGUET,
- Service Départemental d'Incendie et Secours : diffusion par le SGR si besoin